



***Financer une bonne retraite à 60 ans
c'est nécessaire et possible !***

Tract n°25 - Mardi 3 septembre 2013

10 SEPTEMBRE 2013, TOUS ENSEMBLE

La crise c'est eux... La solution c'est nous

RETRAITE, PROTECTION SOCIALE

**Ces 2 éléments essentiels du système français
depuis 1945 sont le fruit de notre travail.**

Depuis 20 ans, et même plus, l'Europe s'enfonce dans la crise à cause de politique économique uniquement orientée sur le court terme et la financiarisation.

Mais ce n'est pas **le travail qui coûte cher** puisque **c'est lui qui crée les richesses.**

C'est le capital qui coûte cher, car seul il ne peut rien. Il ne sert que si des ouvriers, des ingénieurs, des techniciens réfléchissent, travaillent, développent, produisent.

Encore faut-il leur assurer un salaire à la hauteur de leur besoin et de la reconnaissance que l'on fait de leur travail.

Or ce n'est plus le cas depuis longtemps

A l'appel de 4 organisations syndicales au niveau national et régional, nous vous appelons à venir soutenir notre système unique basé sur la solidarité.

***La CGT, FO, FSU et Solidaires appellent à une
journée d'action***

le 10 Septembre prochain à partir de 14H

RETRAITE A 60 ANS...

... C'EST VITAL !!!

La France N°1 en Europe pour l'espérance de vie

Aujourd'hui elle est en moyenne de 81,4 années. Le grand argument du patronnat et du gouvernement est qu'elle a augmenté de 2 ans entre 2004 et 2011

Mais depuis 2012, elle diminue... (INSEE avril 2013). Qu'en sera-t-il dans 10 ans, 20 ans ... ?

La France est seulement 9^{ème} en Europe pour « l'espérance de vie en bonne santé »

Elle est dans les premiers rangs pour les « décès précoces ». Et la situation se dégrade.

Dégradation des conditions de vie :

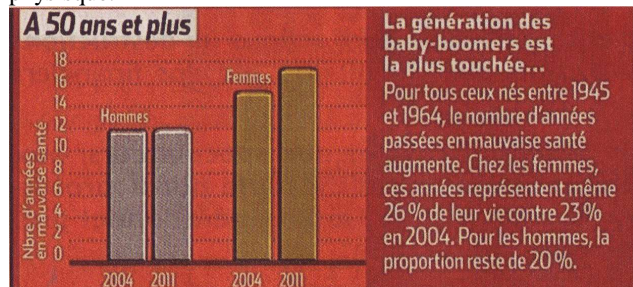
Souffrance au travail, l'augmentation de la productivité, la détérioration des conditions de travail, le travail de nuit généralisé...

La précarité, la misère, les attaques contre la protection sociale...

L'exposition aux éléments toxiques comme l'amiante, les goudrons, le benzène les ondes ...

La pollution de l'air.

La mauvaise alimentation, le manque d'exercice physique.



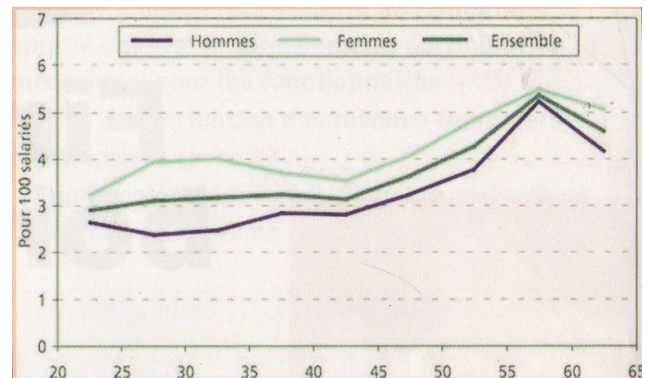
Reconnaissance de la pénibilité

Un homme cadre entre 50 et 65 ans peut espérer 12 années de bonne santé, un ouvrier peut en espérer 9 années.

Ainsi, l'espérance de vie des ouvriers est inférieure de 7 ans à celle des cadres. L'une des causes de ces inégalités relève de la pénibilité et des conditions de travail.

Rien ne justifie donc le report de l'âge de la retraite. La pénibilité doit être prise en compte pour un départ avant 60 ans.

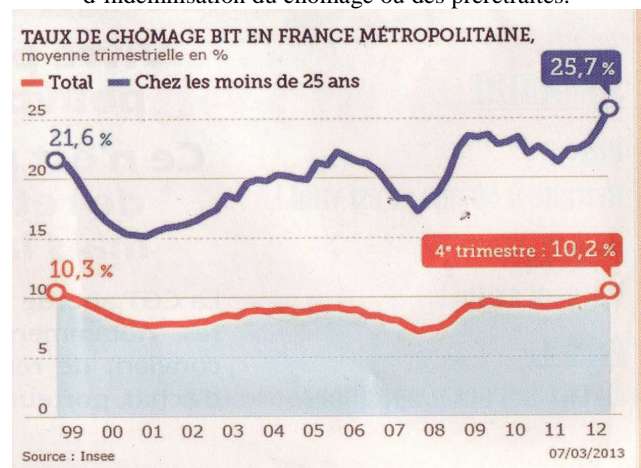
Absentéisme pour raison de santé selon l'âge et le sexe



- Le coût des arrêts de maladie explose
- Il est passé de 4,3 Milliards d'euros en 2000 à 6,3 Milliards en 2011 (soit + 47%) selon le rapport Mecs.
- Les Facteurs :
- Vieillesse et allongement de la vie professionnelle qui augmentent les risques de tomber malade et des journées à indemniser.
- Accroissement des accidents du travail et des maladies professionnelles.

Augmenter la durée de cotisation aurait des conséquences graves

- Une augmentation du chômage des jeunes qui est déjà de 25,7% (voir graphique)
- Une augmentation de la période hors emploi avant la retraite qui concerne déjà 1 sénior sur 2 (+ de 50 ans)
- Une augmentation du coût du système d'indemnisation du chômage ou des préretraites.



L'ARGENT EXISTE...

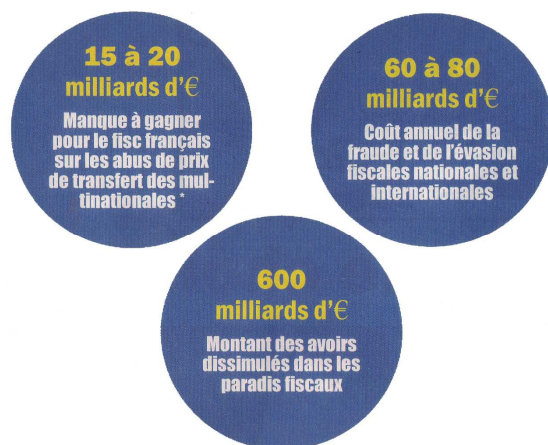
Faire contribuer tous les revenus au financement

Rémunérations qui échappent aux cotisations sociales	Montant 2012 en milliards d'€	si soumis à cotisations au même niveau que salaires
Intéressement, participations, stock-options, parachutes dorés, primes diverses	120	Entre 10 et 15
Les dividendes versés aux actionnaires	250	20
Profits financiers des entreprises	250	20

Les niches fiscales sont très supérieures au déficit des caisses de retraites (10,7 Milliards d'euro)

La fiscalité	Manque à gagner en milliards d'€
Niches fiscales (468) en 2010	50 à 73
Niches sociales (exonérations de cotisations)	30
Aides publiques directes aux entreprises sans contrôle	65

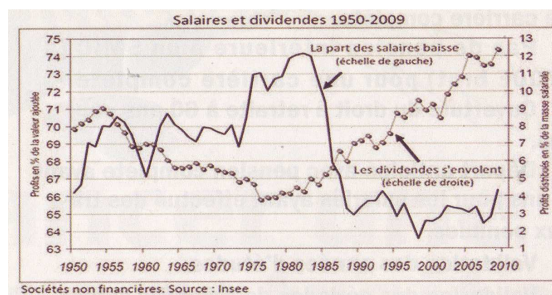
La fraude fiscale



Selon une enquête menée par un groupe de journalistes d'investigation de plusieurs pays baptisée « Offshore Laks »

* Prix auxquels les différentes filiales d'une multinationale se facturent entre elles leurs échanges de biens et services.

La part des salaires n'a cessé de baisser au profit des dividendes



La dégradation de la compétitivité des entreprises, tant décriée par le MEDEF n'est pas due au coût du travail mais bien au manque d'investissement au profit des dividendes versés aux actionnaires.

La vraie solution : une bonne politique de l'emploi et du pouvoir d'achat

- 1 million d'emplois créés c'est 5 milliards d'euros de cotisations pour les retraites.
- 1% d'augmentation des salaires c'est 3 milliards de recettes pour la protection sociale.
- Le respect de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes c'est 5 milliards d'euros en plus.
- C'est grâce au travail, aux salaires et aux pensions de retraites que l'on consomme et que l'on relance l'activité économique donc : l'emploi.

De dégradation en dégradation...

La réforme Balladur en 1993 :

- Augmentation du nombre d'années de cotisation à 40 ans pour une retraite à taux plein au lieu de 37,5 ans instaurés en 1982.
- Application d'une décote si la pension est liquidée avant 65 ans.
- Calcul des pensions sur les 25 meilleures années au lieu des 10 auparavant.
- Indexation des pensions sur l'indice des prix à la consommation et non plus sur celle du salaire moyen.
- **Les réformes Fillon de 2003 et 2010 :**
- Allongement progressif de la durée de cotisation requise pour bénéficier d'une pension à taux plein :

Année de naissance	Âge de départ	Nombre de trimestre
1953	61 ans et 2 mois (En 2014)	165 trimestres 41 ans + 1 Tr.
A partir de 1955	62 ans (en 2014)	166 trimestres 41 ans + 2 Tr.

Ces réformes visaient soit-disant à réduire les déficits...

Pourtant, les régimes sont toujours dans la même situation faute de financement nécessaires !

PROPOSITIONS DE LA CGT

LES DROITS

- Taux de remplacement 75 % minimum pour une carrière complète.
- Pas de pension inférieure à un SMIC (à 1700€ brut) pour une carrière complète.
- Ouverture du droit à la retraite à 60 ans pour tous.
- Départ anticipé avec pension complète avant 60 ans pour les salariés ayant effectué des travaux pénibles.
- Validation des années d'études.
- Validation des périodes de précarité subies.
- Indexation de la base de calcul et de l'évolution des pensions sur le salaire moyen.
- Retour aux 10 meilleures années pour la
- Détermination du salaire annuel moyen du privé.
- Renforcement des mesures solidaires, notamment celles qui concourent à corriger les inégalités femmes-hommes.

LE FINANCEMENT

- Modulation des cotisations des entreprises, favorisant les créations d'emplois, les augmentations de salaire et le développement des qualifications (10 Mds).
- Élargissement de l'assiette de cotisations à l'épargne salariale (intéressement, participation...) et aux primes pour les fonctionnaires (10 Mds).
- Mise à contribution des revenus financiers des entreprises (20 Mds).
- Suppression des exonérations de cotisations sociales des entreprises (30 Mds).

Sources ayant servi à l'élaboration de ce document

Revue "Sciences et Vie" de juin 2013 d'après une étude et un rapport d'un collectif de médecins l'INSERM (Institut National de la Santé Et de la Recherche Médicale).

Publication de la Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques (OARES).

- Article de la revue "Rail et Progrès de la mutuelle MGC.
- Mission d'Évaluation et de Contrôle des lois de financement de la Sécurité Sociale (MECSS).

- CAIRN INFO retraite et société: pénibilité du travail et droits d'accès à la retraite.

- INSEE et BIT (Bureau International du Travail).

- Rapport Fouquet du Conseil d'Etat rendu public le 23/06/2008.

EN RESUME



*Le syndicat CGT
RENAULT
Guyancourt Aubevoye
vous appelle à
débattre et mettre en
œuvre les actions qui
vous semblent
nécessaire et utile et à
participer au
rassemblement.*

CGT RENAULT GUYANCOURT AUBEVOYE	email : tcrcgtrenault@wanadoo.fr	TCR	tél : 01.76.85.12.52
	www.infos-cgt-technocentre.com	CTA	tél : 02.32.77.63.21